

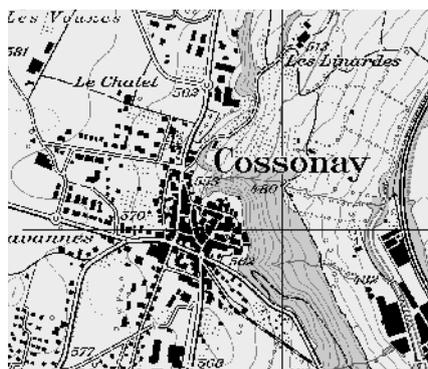


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Bâti médiéval de plan concentrique complété par un bourg neuf linéaire formant une tangente. Nombreux éléments médiévaux conservés, dont l'église et l'ancien prieuré. Quartiers résidentiels du 20^e siècle.



Carte Siegfried 1894



Carte nationale 2005

Petite ville/bourg

XX/	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Cossonay

Commune de Cossonay, district de Morges, canton de Vaud



1



2 Eglise, dès M.



3 Place du Temple



4 Maison de Ville, 1826-31



Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-46



5



6



7



8 Chemin du Prieuré



9

Cossonay

Commune de Cossonay, district de Morges, canton de Vaud



10 Château et anc. prieuré



11



12 Cure, reconstr. 1757-59



13



14 Château et anc. prieuré



15 Hôtel du Cerf, 1664-68



16 Rue de la Placette



17 Rue des Bons-Enfants



18



19



20 Rue de la Placette



21 Petit-Collège, m. 16° s.



22



23

Cossonay

Commune de Cossonay, district de Morges, canton de Vaud



24 Rue du Four



25 Bourg neuf



26



27



28 Rue Neuve



29 Rue des Chavannes



30 Carrefour des routes de Lausanne et de Morges



31



32



33 Hôtel et buffet du funiculaire

Cossonay

Commune de Cossonay, district de Morges, canton de Vaud



34 Rue des Chavannes



35 Collège



36 Rue des Laurelles



37 Rue Neuve



38 Halle des fêtes, 1906



39 Rue Neuve



40 Halle de gymnastique, 1965



41 Chapelle cath. 1964



42 Route d'Aubonne



43



44 Rue des Chavannes

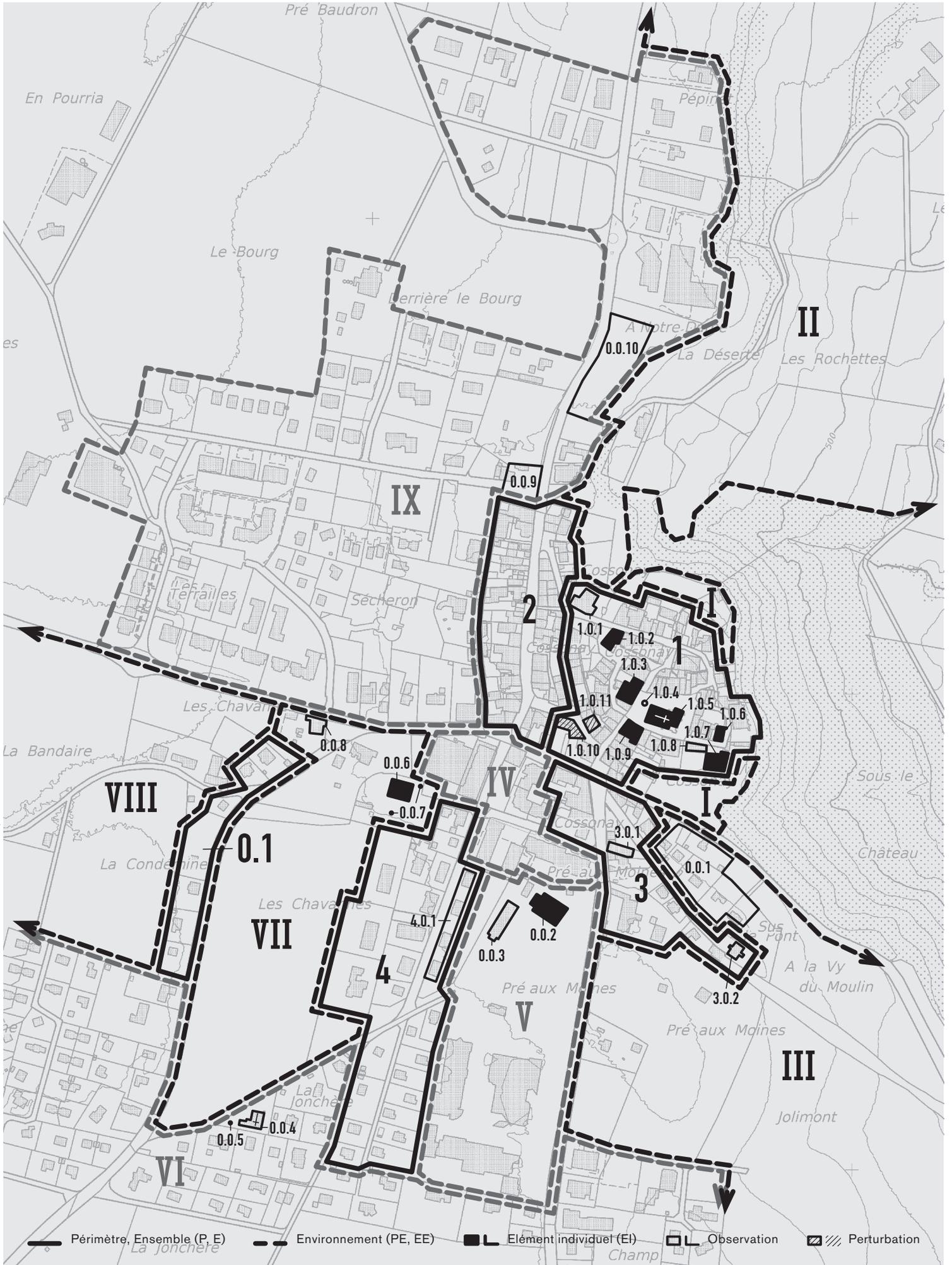


45 Cimetière



46 Chemin du Pré-du-Dimanche

Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014



- Périmètre, Ensemble (P, E)
- Environnement (PE, EE)
- Elément individuel (EI)
- Observation
- Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Bâti médiéval établi sur le bord d'un plateau, dominant la vallée de la Venoge, prenant une forme ovalisée, doté jadis d'une enceinte dont le tracé reste perceptible, dès 13 ^e s.	A	×	×	×	A			1-24,30
	1.0.1	Anc. moulin Chevalier transf. déb. 21 ^e s. en locatif, vers 1834						o		
EI	1.0.2	Anc. maison Charrière dite aussi Petit Collège, m. 16 ^e s., rénovations et réaffectations dès fin 18 ^e s. – hôpital dès 1792 puis école. 1835-73, rez transf. en abattoir, 1909, édifice abritant act. des appartements				×	A			21,22
EI	1.0.3	Bâtiments mitoyens de trois niveaux ; Maison de Ville néoclassique, du type des Hôtels de Ville – halles, 1826-31 ; au N, maison du Banneret, origine médiévale, reconstr. 16 ^e s., agr. 1654, rest. 1968-73				×	A			3-5
EI	1.0.4	Fontaine monumentale en calcaire, 1779				×	A			3
EI	1.0.5	Eglise St-Pierre et St-Paul, dès Moyen Age, chœur 13 ^e s., reconstr. fin 13 ^e s. après incendie, clocher imposant avec flèche visible loin à la ronde, 1407				×	A			1,2
EI	1.0.6	Cure, deux niveaux, toiture à demi-croupes et égouts retroussés agrémentée d'un berceau, reconstr. 1757-59				×	A			12
EI	1.0.7	Château et anc. prieuré, deux niveaux sur rue, toiture à la Mansart, reconstr. 3 ^e q. 19 ^e s.				×	A			9-11
	1.0.8	Etable du château, deux niveaux couverts par une toiture à la Mansart, 1781						o		13,14
EI	1.0.9	Maison bourgeoise, act. hôtel du Cerf, anc. Maison de commune de trois niveaux, fenêtres à meneaux moulurées, toiture à croupes, 1664-68				×	A			15
	1.0.10	Maison locative insérée dans le tissu urbain, perturbante par son volume et le traitement de ses façades, années 1960						o		18
	1.0.11	Maison de paroisse insérée dans le tissu de la rue, au traitement de façade ne respectant ni l'architecture des façades ni leur alignement, fin 20 ^e s.						o		
P	2	Bourg neuf développé le long de la Grand-Rue, débouchant sur la route tendant vers La Sarraz, bordée de longues séries de maisons contiguës, dès Moyen Age, transformations nombreuses dès 19 ^e s.	AB	×	×	×	A			25-27
P	3	Extension hors des murs, composée de maisons locatives ou individuelles, abritant au rez-de-chaussée divers commerces, 19 ^e /20 ^e s.	B	/	×	/	B			31,32
	3.0.1	Casino transf. en cinéma, 1896/1922						o		32
	3.0.2	Hôtel et buffet accompagnant la station du funiculaire, construction soignée de deux niveaux, 1894						o		33
P	4	Quartier d'habitations collectives de divers gabarits au N du carrefour et individuelles au S, dès 1 ^{re} m. 20 ^e s.	B	/	/	/	B			36,37,39
	4.0.1	Alignement de quatre maisons locatives couvertes de toitures à croupes, milieu 20 ^e s.						o		39
E	0.1	Quartier de maisons familiales et leurs grands jardins, dès 1 ^{re} m. 20 ^e s.	B	/	/	/	B			42,43
PE	I	Etroite bande de terrain à l'usage de jardins avec quelques dépendances	a			×	a			
EE	II	Coteau de prés non construit sur le versant de la vallée de la Venoge	a			/	a			

Cossonay

Commune de Cossonay, district de Morges, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	III	Coteau de prés ess. non constr. sur le versant de la vallée de la Venoge, parsemé de quelques maisons d'habitation	ab			×	a			
	0.0.1	Villas perturbant la vue sur le site historique, dès 3 ^e q. 20 ^e s.							o	
PE	IV	Secteur commercial, locatif, administratif, 20 ^e s.	b			×	b			28,34,44
PE	V	Secteur scolaire et grande salle, 20 ^e s.	b			/	b			38,40
EI	0.0.2	Halle des fêtes constr. en bois avec ossature apparente en façade, 1906				×	A			38
	0.0.3	Halle de gymnastique en béton, toit plat, 1965						o		40
EE	VI	Quartier d'habitations individuelles et locatives, dès 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			
	0.0.4	Chapelle cath., toiture imbriquée avec partie supérieure à forte pente symbolisant un clocher, 1964						o		41
	0.0.5	Tilleul imposant						o		41
PE	VII	Vaste zone verte entièrement ceinturée aujourd'hui par le bâti	a			×	a			42
EI	0.0.6	Anc. filature exploitant les vers à soie, 18 ^e s., transf. en collège secondaire vers 1920				×	A			35
	0.0.7	Arbres majestueux, cyprès et séquoia						o		35
	0.0.8	Maison paysanne marquant le carrefour entre les routes de Gollion et de La Chaux, deux niveaux, vers 1825						o		44
EE	VIII	Secteur agricole occupant le plateau à l'O, parsemé de quelques fermes de colonisation	a			×	a			
PE	IX	Quartier de maisons locatives établi sur d'anc. terrains agricoles et vergers, en cours d'expansion, dès 3 ^e q. 20 ^e s.	b			/	b			29,46
	0.0.9	Poids public sur une place accompagné au N de petits bâtiments appartenant à la commune						o		46
	0.0.10	Cimetière, 1814, contenant le monument de l'armée Bourbaki, 1872						o		45

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

L'ancienne ville médiévale est établie au sommet du versant qui domine la rive droite de la vallée de la Venoge. Elle occupait une position-clé sur la voie de transit d'importance internationale où passait le trafic venant d'Italie depuis le col du Grand-Saint-Bernard, franchissant le Jura par celui de Jougne en direction de la France ; la cité joue également un rôle de carrefour sur lequel se concentrent les dessertes de la voirie régionale qui forment un réseau étoilé.

L'origine gallo-romaine, le nom du lieu se compose de celui d'une personne avec une terminaison en -us qui devient -ay, graphie utilisée pour signifier le e muet. Il se retrouve sous la forme Cochoniaco dans une donation de 1096 des Cossonay en faveur du couvent de Romainmôtier, puis Cossonai en 1147, époque à laquelle il acquit sa tournure actuelle. Mentionnée pour la première fois dans le document cité ci-dessus, la famille de Cossonay est l'une des plus anciennes lignées de la noblesse vaudoise. Le bourg qui prit son nom connut un développement important, atteignant son apogée au 13^e siècle ; la châtellenie exerçait alors son autorité sur onze des localités qui l'entourent, constituant l'une des plus importantes baronnies du Pays de Vaud. Son influence s'étendait sur de nombreux fiefs situés hors de ses frontières et les premiers dynastes étaient à la fois seigneurs de Cossonay et de Prangins.

Le réseau de la voirie révèle une évolution intéressante. Vers le milieu du Moyen Âge, les deux grands axes de communication évitaient le lieu sur lequel allait se développer Cossonay, à savoir ceux reliant Lausanne à Jougne et le Pays de Gex à Neuchâtel ; le premier passait par Mex et rejoignait Daillens puis La Sarraz en passant entre Lussery et Villars-Lussery ; le second longeait la lisière du bois du Sépey depuis Senarclens, évitait le village de Dizy par l'ouest, avant d'aboutir à La Sarraz. La création de la ville provoqua un captage de ces routes. Au cours du Moyen Âge, les sires de Cossonay luttèrent pour le contrôle lucratif des voies de communication – pour lequel ils se trouvaient en concurrence avec la maison de Grandson – notamment en créant le bourg de L'Isle,

proche de celui de Montricher. Suite à l'extinction de la famille de Cossonay en 1406, divers prétendants se disputant la seigneurie, la maison de Savoie en profita pour se l'approprier, ce qui lui fut de fait attesté par une sentence arbitrale de l'évêque de Lausanne en 1421.

Lors de la conquête bernoise en 1536, les députés de Cossonay firent acte de soumission aux Bernois, qui leur confirmèrent leurs libertés et franchises et les épargnèrent. Le château fut aménagé dans l'ancien prieuré. Durant l'époque bernoise, Cossonay fut rattaché au bailliage de Morges, puis devint chef-lieu de district à la Révolution et fut intégré au nouveau grand district de Morges en 2006.

Le prieuré et l'église

Sur le plan religieux, l'église paroissiale était dédiée aux saints Pierre et Paul. Révélée par des fouilles archéologiques, la construction du premier édifice remonte au 8^e siècle ; il fut remplacé au 9^e siècle par un nouveau, comprenant un chœur doté de trois absides, puis par l'actuel entre le 11^e et le début du 15^e siècle. En revanche, son porche date du 20^e siècle et plusieurs restaurations furent effectuées entre 1856 et 1860, 1913 et 1914 ainsi que de 1921 à 1923. La paroisse de Cossonay, attestée en 1228, intégrait au 14^e siècle Dizy à laquelle s'ajoutèrent au cours du siècle suivant La Chaux, Lussery et Senarclens.

Le prieuré qui fut établi à Cossonay est attesté en 1096 par l'acte de donation d'Ulrich de Cossonay au couvent de Romainmôtier qui reçut, avec toutes ses appartenances, l'église de Cossonay. Cette dernière fut ensuite rattachée au prieuré de Lutry, comme le révèle un document du 13^e siècle. Une bulle d'exemption du pape Clément VII détacha le prieuré de Cossonay de Lutry et, vers 1387–1388, celui-ci devint une maison conventuelle qui dépendait de l'ordre des Bénédictins. Ce changement semble toutefois avoir été de courte durée et la subordination de Cossonay à Lutry fut rapidement rétablie, comme le montrent plusieurs documents ultérieurs, parmi lesquels notamment une reconnaissance datée du 9 novembre 1413 émanant du comte Amédée VIII de Savoie. La Réforme introduite par les Bernois mit fin au culte catholique

et aux activités du prieuré ; les moines qui ne voulaient pas épouser la nouvelle religion en furent chassés.

La cure de Cossonay fut détruite par un incendie le 4 novembre 1755. Les premiers plans du nouvel édifice, prévoyant le réemploi d'une grande partie des anciens murs, furent établis par Gabriel Delagrangue. Mais les pièces, jugées trop spacieuses, firent que ce projet ne fut pas retenu par l'architecte bernois Zehender, chargé de son examen. Celui-ci en proposa un nouveau, comprenant pour l'essentiel des pièces de dimensions plus réduites, que les autorités approuvèrent et firent par conséquent réaliser.

Une paroisse catholique fut créée en 1949 à Cossonay, regroupant 32 localités de la région, et un lieu de culte fut construit en 1964 dans la partie sud-ouest de la localité.

Le développement du bourg

Le bourg médiéval, appelé castrum, se développa autour du château et de l'église paroissiale à partir du 11^e siècle. Il prit une forme concentrique liée à la topographie. Un bourg neuf mentionné dans un document de 1310 y fut adjoint par la suite, se développant le long de la route de La Sarraz et d'une « ruelle punaise » parallèle, qui évacuait les eaux usées en longeant l'ancien fossé et son rempart ; de forme linéaire, ce bourg neuf s'inspirait des modèles utilisés à cette époque, par exemple à La Sarraz ou à Grandson. Le bourg était entouré par une première enceinte qui suivait la limite du castrum et qui fut étendue par la suite au bourg neuf. La première charte de franchises, garante du statut de petite ville, remonterait au 13^e siècle ; elle fut confirmée et élargie en 1393 par Jeanne de Cossonay, après un incendie qui détruisit presque entièrement le bourg.

Le château, dont la tour et son enceinte – probablement double – dominaient le flanc de la vallée, occupait un emplacement à l'est de la cure actuelle, dans une position défensive forte. En mauvais état au milieu du 16^e siècle, il fut abandonné par les Bernois, qui s'établirent à proximité, dans l'ancien prieuré. Disparaissant progressivement, des vestiges de cette fortification subsistaient encore au début du 19^e siècle,

avant d'être totalement éradiqués. C'est à partir du 18^e siècle que les remparts commencèrent à être démolis ; ayant perdu leur utilité, ils disparurent à la fin du 19^e siècle, excepté de rares vestiges qui subsistent dans quelques bâtiments.

La place principale qui entoure l'église porta divers noms au cours de l'histoire : place des Hasles, place du Temple, place de l'Eglise ; sa configuration actuelle date du Moyen Age, même si elle s'est trouvée limitée à l'est et au sud par l'ancien cimetière jusqu'en 1814, déplacé depuis lors à l'extérieur de la localité, à l'emplacement de l'ancienne chapelle Notre-Dame. Lieu de rencontre et de marchés, cette place jouait socialement, et joue toujours, un rôle essentiel. Les halles faisaient face au portique de l'église ; elles furent intégrées au rez-de-chaussée d'un bâtiment construit à leur emplacement en 1826–1831, inauguré comme collège puis réaffecté en 1835 déjà en Maison de Ville – les autorités du district y avaient alors également leur siège. A côté, l'ancienne maison du Banneret, d'origine médiévale, fut reconstruite au 16^e siècle et agrandie en 1654. Sur le devant de l'église, une fontaine monumentale datée 1779 en a remplacé une plus ancienne. Le revêtement des rues était constitué de pavés, attestés au 14^e siècle. Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, ceux-ci disparurent progressivement et furent remplacés par du macadam, excepté ceux de la place du Temple. Pour faciliter la circulation dans les rues, l'alignement des constructions revêt une importance particulière et fit l'objet de réglementations spécifiques à partir du 19^e siècle.

Cossonay comptait un peu moins d'un tiers de maisons à fonction rurale au cours du 18^e siècle, à l'image de nombreux bourgs vaudois ; ce caractère s'est maintenu au cours du siècle suivant. Les ruraux commencèrent toutefois à être déplacés à l'extérieur du bâti urbain, à la fois pour des problèmes d'hygiène posés par les tas de fumier et afin de pouvoir agrandir les bâtiments d'exploitation. Parallèlement à cette mutation, Cossonay se développa à partir du 18^e siècle, avec la construction ou la reconstruction de nombreux immeubles dans le périmètre de l'ancien bâti puis, à partir du 19^e siècle, à l'extérieur, maintenant intacte la structure médiévale du bourg. L'évolution démographique

de Cossonay semble être restée stable entre 1550, comptant alors 111 feux, soit environ 555 personnes, et 1764, où l'on y dénombrait 550 habitants ; cette stabilité n'est pourtant qu'apparente, les fluctuations ayant dû être importantes durant cette période, en raison de la pandémie de peste qui fit de gros ravages à partir du 14^e siècle, jusque dans la première moitié du 17^e siècle, avec encore de fortes poussées en 1613 et en 1629. La population augmenta au cours de la première moitié du 19^e siècle, passant de 690 habitants en 1803 à 938 en 1850, puis stagna autour de 1100 âmes jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Un rôle de centre régional

Cossonay joua au cours de son histoire un rôle de centre régional, avec ses marchés, ses commerces et ses auberges, stimulant l'économie locale. C'est surtout à partir du 19^e siècle qu'il se développa également sur les plans culturel et scolaire. Il y avait une bibliothèque fondée en 1854, devenue bibliothèque communale, un musée d'histoire naturelle et d'histoire qui présentait ses collections au Collège, enfin, on y trouvait de nombreuses sociétés, comptant au début du 20^e siècle un cercle littéraire, un orchestre, des fanfares, des chorales et des sociétés de gymnastique qui se produisaient dans une grande salle taxée en 1906. Un casino accompagné d'un lieu de culte fut inauguré le 12 décembre 1896. Parallèlement, une société anonyme spécialisée dans la projection de films fut fondée en 1896 ; active depuis le début des années 1900, elle demanda en 1920 à pouvoir installer son cinématographe au casino. Une école secondaire mixte fut créée vers 1870, prenant le relais de l'Institut privé Besançon et Joyet. Elle fut établie vers 1920 dans les locaux d'une ancienne fabrique de filage de la soie, qui fut adaptée et rehaussée d'un étage.

La carte Siegfried publiée en 1894 présente Cossonay dans son développement ancien, avec un nombre restreint de bâtiments sur son pourtour, en relation avec son réseau routier étoilé. Elle montre une première extension en cours de développement au sud, la salle des fêtes venant d'être construite. Le pourtour du bâti urbain est ceinturé par des arbres fruitiers qui ont aujourd'hui pratiquement tous disparus. La ligne de chemin de fer ouverte en 1855,

non visible sur la carte, se trouve dans la vallée de la Venoge mais ne dessert pas directement Cossonay, à laquelle elle est reliée par un funiculaire inauguré le 28 août 1897.

L'économie

Une partie de l'économie locale était orientée vers l'agriculture jusqu'au 19^e siècle. Il y avait même de la vigne jusque dans la seconde moitié du 19^e siècle, mais qui disparut avec l'apparition du phylloxéra et de l'oïdium ; sa culture ne fut pas réactivée par la suite, en raison de la qualité médiocre des récoltes. Onze foires annuelles se tenaient encore dans l'ancien bourg au début du 20^e siècle. Celles du bétail jouèrent un rôle important sur le plan cantonal jusqu'à la création du Comptoir suisse à Lausanne en 1920. La place laissée à l'industrie restait congrue ; on y recensait au pied de l'ancien bourg : un moulin actif jusque dans le troisième quart du 20^e siècle, actionné vraisemblablement par les eaux du fossé du bourg, puis, à partir de 1834, par celles provenant des fontaines publiques ; un élevage de vers à soie qui fut introduit par les réfugiés huguenots du sud de la France vers la fin du 17^e siècle, une activité qui, bien qu'elle resta marginale, se poursuivit jusqu'au 19^e siècle ; une fabrique de balais de paille, en exploitation dans la seconde moitié du 19^e siècle qui livrait en 1871–1872 près de 85 000 pièces, occupant 26 ouvriers et ouvrières. Il y avait également une tuilerie, dont les bâtiments d'exploitation et le four subsistent à environ 1 km à l'ouest de la localité, encore en fonction peu après la Première Guerre mondiale. Les entreprises industrielles s'implantèrent surtout dans la vallée de la Venoge, à Cossonay-Gare, mais hors du territoire communal, afin de profiter de la source d'énergie hydraulique offerte par la Venoge et de bénéficier de la station ferroviaire de la ligne Lausanne–Yverdon, ouverte au trafic en 1855, et de celle vers Vallorbe et la France inaugurée en 1870. S'y trouvaient, entre autres, un moulin, qui suivit le développement des technologies pour devenir aujourd'hui l'un des plus grands de Suisse romande, et une fabrique de câbles métalliques. Cette dernière fit ses débuts en 1898 sous la raison sociale Aubert, Grenier & C^{ie}, qui devint le 1^{er} avril 1923 la Société anonyme des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, avec une participation majoritaire des Câbleries de Cortaillod. Cette entre-

prise joua un rôle primordial pour l'emploi régional, occupant jusqu'à 800 personnes entre 1950 et 1970. Ses activités passèrent sous le contrôle total du groupe de Cortaillod, lui-même dépendant du français Alcatel, qui changea de nom en 2000 pour devenir Nexans, après avoir arrêté, ce dès 1997, la production sur le site de Cossonay.

Favorisant le déplacement des pendulaires, l'ouverture de l'autoroute vers 1980, provoqua le développement des zones résidentielles. Cette évolution se retrouve sur le plan démographique, avec à nouveau une augmentation régulière à partir de 1950, la population passant de 1214 à 1553 habitants en 1980, avant de véritablement exploser à partir de cette date, totalisant 3368 habitants en 2010 et 3440 début 2012.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Dominant de plus de 130 mètres la vallée de la Venoge, l'ancien bourg de Cossonay est établi sur un promontoire peu marqué, prolongé à l'ouest par un petit plateau coupé par la vallée du Veyron ; cette dernière, parallèle à celle de la Venoge, la rejoint à la Tine de Conflens, entre Ferreyres et La Sarraz. La position défensive du bourg médiéval est excellente du côté de la vallée, contrairement à sa partie nord, caractérisée par un faible vallonnement, ou celle à l'occident marquée par une échancrure sur le flanc de la vallée de la Venoge ; cette dernière s'achève au niveau de l'entrée principale du bourg, mais offre toutefois en contrebas vers l'est une défense naturelle suffisante à l'ancien château et au prieuré. L'ancien bourg (1) suit une organisation médiévale, toujours parfaitement lisible, tout comme celle du bourg neuf (2) qui le complète dans sa partie occidentale, organisé lui-même linéairement le long de la route cantonale allant en direction de La Sarraz. Hors des anciens murs, le bâti s'est vu complété au sud depuis la fin du 19^e siècle par un quartier (3) de maisons individuelles et locatives puis, dès la première moitié du siècle suivant, par un quartier d'habitations collectives (4) de divers gabarits au sud-ouest.

Le bourg (1) s'est développé sur une colline, au sommet du versant de la vallée de la Venoge. Sa forme concentrique s'articule autour de l'église (1.0.5). Les rues sont plutôt étroites et tortueuses, marquées par les différences de niveaux engendrées par la colline vers l'intérieur des terres, offrant ainsi des perspectives diversifiées. Les bâtiments de la ville constituent un ensemble remarquable ; comptant deux ou trois niveaux, ils s'organisent selon un plan parcellaire serré, très dense. Les interventions et rénovations ont pour la plupart été faites dans le respect de la valeur patrimoniale des édifices.

L'église médiévale (1.0.5) conserve son chœur du 13^e siècle et son imposant clocher de 1407, dont la flèche constitue un repère visible loin à la ronde. La nef est agrémentée de bas-côtés appuyés par des contreforts. Les façades exposées à la pluie sont construites en roc appareillé. Elle offre dans ses alentours de larges espaces de circulation ainsi qu'une place pavée au-devant de son parvis. Face à l'entrée de l'église se dressent les imposantes élévations de deux bâtiments mitoyens (1.0.3) comptant trois niveaux : d'une part la Maison de Ville, d'autre part la maison du Banneret. Intégrés dans une rangée dont ils suivent l'alignement strict côté oriental, ces édifices sont chacun dotés d'arcades au rez, élançées pour le premier, trapues et renforcées par des contreforts pour le second. La place est agrémentée d'une fontaine monumentale octogonale (1.0.4) en plaques de calcaire présentant une chèvre surmontée d'une colonne sommée d'une boule.

Au sud-est de l'église, on trouve le bâtiment de l'ancien prieuré (1.0.7) et ses dépendances, devenu château, l'ensemble étant coiffé de toitures à la Mansart côté rue et d'une toiture à croupes à égouts retroussés côté parc. Le style classique de la façade sud du dernier quart du 18^e siècle arbore un fronton simple doté d'un œil-de-bœuf. Dans la rue, en face, la cure (1.0.6) reconstruite dans les années 1750 est surmontée d'une toiture à demi-croupe décorée de berceaux.

Parmi les bâtiments historiques, on distingue l'ancienne Maison de commune (1.0.9) servant aujourd'hui d'hôtel-restaurant à l'enseigne du Cerf ; en

position d'angle entre la place de l'église et la rue du Temple, principal accès au bourg, elle compte trois niveaux coiffés d'une toiture à croupes ; ses façades sont ponctuées de groupes de fenêtres à meneaux. Dans la partie nord-ouest du bourg, l'ancienne maison Charrière (1.0.2) se démarque par son imposante tour d'horloge dont la couverture à bulbe et l'horloge remontent à 1835, lorsque la bâtisse fut convertie en école. Cet édifice définit avec ses voisins une petite place marquée par un tilleul. Si les exploitations rurales ont aujourd'hui disparu du milieu urbain, il subsiste encore quelques portes de grange qui témoignent de cet usage sur des bâtiments réhabilités en habitations.

Le bourg neuf (2), situé à l'occident de l'ancien bourg, est formé de maisons contiguës de trois niveaux, au rez-de-chaussée desquelles s'ouvrent toujours les vitrines de plusieurs petits commerçants et artisans. Bien que ses bâtiments furent transformés et surélevés au cours du temps, effaçant les caractères architecturaux anciens, l'origine médiévale de ce quartier subsiste dans son organisation linéaire et son parcellaire serré. La rue est correctement dimensionnée pour absorber le trafic automobile actuel ; des trottoirs la bordent et une lignée de jeunes feuillus a été récemment plantée sur celui qui se déroule à l'ouest, assez large pour accueillir dans sa partie centrale une fontaine, dont le bassin daté 1846 fut restauré en 1990.

Le développement du quartier de maisons individuelles et locatives (3) situé au sud du bourg débuta au 19^e siècle. Il se compose d'une grande lignée de maisons contiguës de deux ou trois niveaux qui forment l'angle au carrefour entre la route de Lausanne et celle de Morges ; leurs rez-de-chaussée sont occupés par de nombreux commerces. Sur l'autre côté de la rue de Morges, l'ordre des constructions, comprenant une maison paysanne taxée en 1845 et le bâtiment du cinéma (3.0.1) de la fin du 19^e siècle, est plus lâche. Ce dernier forme l'angle de l'avenue du Funiculaire, dont la partie orientale, faisant face au bourg, compte quelques villas ; cette courte avenue se termine par la station du funiculaire proprement dite, accompagnée d'un hôtel et buffet (3.0.2) comptant deux niveaux sous une toiture à croupes et une belle terrasse orientée au sud-est, avec vue sur la vallée de la Venoge.

Un quartier au sud-ouest du bâti médiéval (4) commence à se développer dans la première moitié du 20^e siècle, articulé dans son milieu par un carrefour. Son intérêt réside dans la planification que sa mise en place sous-entend. Il se compose au nord d'habitations collectives de divers gabarits, avec, dans sa partie orientale, un alignement de quatre bâtiments semblables de deux niveaux couverts de toitures à croupes (4.0.1). Le sud du carrefour renferme des maisons individuelles dont la construction remonte à la seconde moitié du 20^e siècle.

Plus à l'ouest, un périmètre (0.1) regroupe sur le côté nord de la route d'Aubonne, des maisons de typologie différente, à caractère individuel ou collectif, datant de la première moitié du 20^e siècle et un chalet en bois. Ils sont disposés à intervalles plus ou moins réguliers dans des jardins assez grands.

Les environnements

Plusieurs environnements construits complètent les périmètres composant le bâti principal. Un premier (IV) se loge au sud des murs du bourg, entre l'extension en direction du funiculaire et le quartier d'habitations collectives et individuelles. Il regroupe des bâtiments aux fonctions diverses : des commerces avec un supermarché accompagné d'un vaste parking couvert, des grands locatifs dont l'intégration est problématique en raison de la proximité du site historique et des bâtiments à usage public, dont la Maison de Ville bien adaptée. Le secteur (V) est réservé à un complexe scolaire et à une remarquable halle des fêtes (0.0.2) élevée en 1906 ; construite en bois, ses façades présentent une ossature apparente soulignée par un décor de croisillons et un revêtement de planches, verticales dans le haut et horizontales dans le bas. Etablie perpendiculairement à la précédente, une halle de gymnastique en béton (0.0.3), de 1965 à toit plat se singularise par un décor de bandes verticales obliques réalisées dans le même matériau et disposées entre les baies.

Au sud de la localité se trouve un secteur entièrement construit (VI), composé d'habitations individuelles et locatives élevées à partir de la seconde moitié du 20^e siècle. Son éloignement du bourg médiéval et l'arborisation de ce grand quartier neutralisent son

impact. On y distingue au chemin du Passoir la chapelle catholique (0.0.4) et sa maison de paroisse accompagnée d'un magnifique tilleul (0.0.5). Le lieu de culte de 1964 présente une architecture intéressante, avec sa toiture imbriquée, dont la partie supérieure à forte pente symbolise un clocher ; elle marie bois et béton et constitue un exemple intéressant d'architecture du troisième quart du 20^e siècle.

Les développements du bâti au sud-ouest sont séparés par une vaste zone verte (VII) qui offre un dégagement bienvenu et appréciable, constituant une sorte de poumon dans le site construit. Quelques bâtiments occupent la frange nord de ce périmètre : aménagée dans l'ancienne usine de filage de la soie, l'école (0.0.6) se développe sur trois niveaux établis sur un sous-sol et couverts d'une toiture à croupes. Le bâtiment est mis en valeur par plusieurs arbres majestueux dont un cyprès et un séquoia (0.0.7). Une maison paysanne (0.0.8) couverte d'une toiture à demi-croupes et datant de la première moitié du 19^e siècle jalonne le carrefour à la sortie de Cossonay, au rond-point où se rejoignent la route venant d'Aubonne et celle conduisant à la vallée de Joux. Au nord-ouest, un vaste quartier de maisons locatives et individuelles (IX) a débuté son essor dans le troisième quart du 20^e siècle sur un terrain agricole parsemé de vergers et reste toujours en cours d'expansion. Les constructions de la zone proche du bourg neuf, érigées préalablement, déprécient le site et le maintien d'un espace tampon non constructible s'avère ici nécessaire.

L'entrée nord du bourg neuf est marquée par le cimetière (0.0.10) situé sur le côté est de la voie publique et par une petite zone d'utilité publique appartenant à la commune (0.0.9), comprenant le poids public et quelques bâtiments de minime importance.

Plusieurs environnements demeurent intacts et préservent la vue sur le site historique. Avant la pente abrupte couverte de forêts de la vallée de la Venoge, un espace vert forme une sorte d'esplanade (I) au bourg. Au nord, le flanc du vallon (II) resté vierge de constructions assure un dégagement sur le noyau médiéval et inversement, depuis celui-ci sur la vallée de la Venoge. Au sud et à l'ouest, deux espaces

comparables (III, VIII) ménagent également des échappées sur le bourg et ses anciennes extensions. Le petit quartier de villas (0.0.1) construit entre la route cantonale et l'extension en direction de la station du funiculaire perturbe la vision sur le site historique.

Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

XX/ Qualités de situation

Qualités de situation remarquables liées à la position du bâti médiéval sur le sommet du versant de la vallée de la Venoge, en bordure d'un ample plateau, la flèche de l'église formant un repère visible loin à la ronde ; position-clé contrôlant un carrefour routier sur la route de Jougne.

XXX/ Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes dues à la forme du bâti médiéval entouré jadis par une enceinte. Plan concentrique offrant de nombreux passages et placettes, avec l'église en position centrale au milieu d'une grande place. Adjonction tangentielle linéaire d'un bourg neuf – la Grand-Rue actuelle – en bordure de la route allant vers La Sarraz ; utilisée jadis pour le marché, son caractère commercial reste marqué aujourd'hui par de nombreuses vitrines de magasins. Qualités remarquables des extensions linéaires développées à partir de la fin du 19^e siècle.

XXX/ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes du bâti dont il subsiste de nombreux éléments d'origine médiévale, renforcées par des édifices majeurs comme l'église, l'ancien prieuré ayant servi de château à l'époque bernoise, les halles sur la place de l'église ou encore, le Petit Collège avec son imposante tour d'horloge. Qualités confirmées dans la Grand-Rue remontant typologiquement à la fin du Moyen Age. A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, les étapes du développement sont bien visibles, avec une pre-

mière extension au sud, depuis le carrefour en direction d'Allens, ensuite vers le sud-ouest, jusqu'à la gare du funiculaire, puis au cours du 20^e siècle vers le sud, avec la construction d'une remarquable grande salle, suivie d'un complexe scolaire.

2^e version 12.2012/dgl

Photos numériques : 2012
Daniel Glauser

Coordonnées du site
528.774/162.999

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse